

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit du travail approfondi (4DR2087)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	oral: 15 min	4
Master en droit	Cours: 2 ph	oral: 15 min	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante:

DUNAND Jean-Philippe, Professeur ordinaire.

Objectifs:

Cet enseignement a pour objectif un approfondissement des connaissances acquises lors du cours de droit du travail général donné dans le cadre du Bachelor of Law. Il est consacré au droit de l'Organisation internationale du travail (OIT) et à sa portée dans l'ordre juridique suisse.

Contenu:

Le cours porte sur l'étude des organes (Conférence internationale du travail, Conseil d'administration et Bureau international du travail), des normes (conventions, protocoles et recommandations) et des mécanismes de contrôle de l'OIT (contrôle régulier et contrôles spéciaux). Une attention particulière est portée aux conventions fondamentales de l'OIT et à leur impact en Suisse. Une visite au siège de l'OIT à Genève est prévue.

Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation. Seul ouvrage autorisé, sans annotation : Jean-Philippe Dunand, Rémy Wyler, Anne-Sylvie Dupont et Bettina Kahil-Wolff, Recueil de textes en droit du travail, Bâle / Genève / Munich, 2014. Pas d'ordinateur et pas d'objets connectés.

Documentation:

Les textes légaux sont assemblés dans : Jean-Philippe Dunand, Rémy Wyler, Anne-Sylvie Dupont et Bettina Kahil-Wolff, Recueil de textes en droit du travail, Bâle / Genève / Munich, 2014.